



HAL
open science

La Réunion : une “ terre de projets ” dans les impasses du développement ?

Thierry Simon

► **To cite this version:**

Thierry Simon. La Réunion : une “ terre de projets ” dans les impasses du développement ?. Etudes Caribéennes, 2012, 17, 10.4000/etudescaribeennes.4930 . hal-01244093

HAL Id: hal-01244093

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01244093>

Submitted on 15 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

La Réunion : une « terre de projets » dans les impasses du développement ?

Réunion Island: "Territory of projects" Faced with the Development Impasse?

Thierry Simon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4930>

DOI : 10.4000/etudescaribeennes.4930

ISBN : 978-2-8218-1204-8

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Ce document vous est offert par Les Bibliothèques de l'Université de La Réunion



Référence électronique

Thierry Simon, « La Réunion : une « terre de projets » dans les impasses du développement ? », *Études caribéennes* [En ligne], 17 | Décembre 2010, mis en ligne le 15 décembre 2010, consulté le 15 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4930> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.4930

Ce document a été généré automatiquement le 15 juin 2018.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La Réunion : une « terre de projets » dans les impasses du développement ?

Réunion Island: "Territory of projects" faced with the development impasse?

Thierry Simon

« ... après avoir fait depuis 1946 la politique de notre histoire, il nous faut apprendre à faire aussi celle de notre géographie »¹.

Introduction

- 1 L'île de la Réunion est contrainte de s'accommoder, depuis toujours, d'une « ultrapériphérie » india-océanique de fait. Cette situation s'avère sinon fortement contraignante, du moins très handicapante, notamment en termes de développement. La société réunionnaise, dans son ensemble, semble admettre de plus en plus difficilement les assujettissements économiques réels et de la subordination fragilisante dans laquelle l'île se trouve structurellement placée.

Cette situation de malaise profond et durable se traduit évidemment dans des épisodes paroxysmiques et récurrents de crises, parfois tragiques, mais aussi par des conflits à répétition, d'intensité et de durée variables. Crises et conflits révèlent certains enjeux territoriaux et l'importance « symbolique » de certains lieux : ils constituent une sorte de géographie « névralgique » du territoire insulaire. Cette géographie-là est révélatrice et mérite donc d'être explorée.

Plus fondamentalement, la Réunion ne peut probablement plus se contenter d'être une « Terre de projets », comme ont cru bon de l'afficher fièrement les instances locales des « Etats généraux de l'Outremer » (EGOM)². Un séduisant catalogue de résolutions, aussi nouvelles et sincères soient-elles, ne pourra évidemment être en mesure de dénouer durablement le malaise. Cet espace insulaire aspire essentiellement à la mise en œuvre rapide de mesures concrètes, d'investissements, qui soient pleinement en accord avec les potentialités réelles (environnementales et sociétales) de l'île, créant une nécessaire

rupture avec l'actuel « modèle » de développement, aussi incantatoire qu'ultra-consumériste. Crises et conflits ont montré les limites de ce modèle.

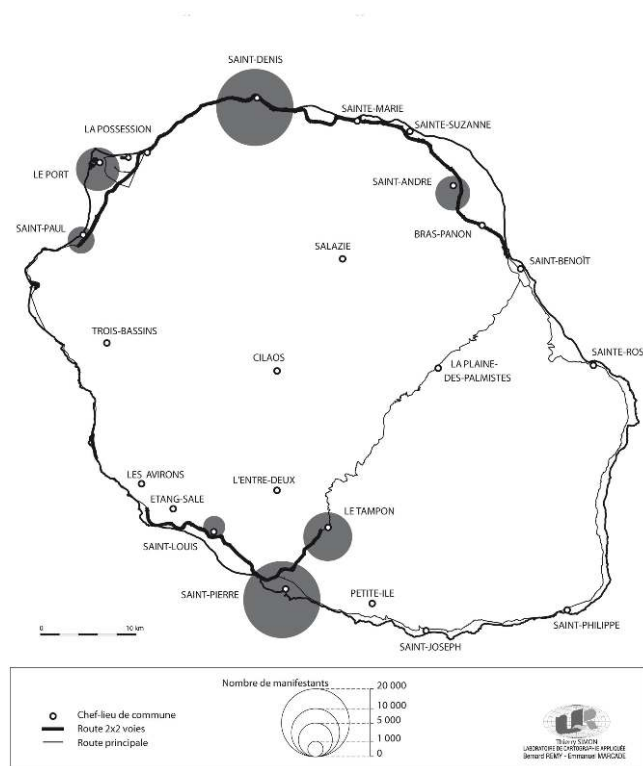
1. L'expression de la crise dans l'espace insulaire

- 2 Il serait très utile, certainement très éclairant aussi, de réaliser une véritable analyse rétrospective et exhaustive des crises et des conflits qui se sont développés dans l'île sur la moyenne durée : un travail à conduire évidemment dans une perspective historique et politique, travail qui dépasse donc largement la cadre de cette brève étude. Mais, d'ores et déjà, une brève analyse de l'année 2009 est ici conduite, afin de tenter de mieux cerner cette situation de « crise » inscrite dans l'espace insulaire. Cette situation de crise est apparue, on le sait, comme étant assez largement commune aux outremer antillais, guyanais et réunionnais (voire, ces derniers mois, néo-calédonien et polynésien), mais chaque territoire a exprimé la spécificité de son malaise, à des moments variés et dans des modalités changeantes, avec des intensités différentes aussi.

1.1. Une première géographie des tensions

- 3 S'il faut marquer un repère chronologique récent, c'est probablement en 2003, au début de l'année, que la Réunion rentre pleinement dans le processus qui va aboutir à la situation vécue en 2009 : successions des grèves (revendications salariales diverses, inquiétudes récurrentes dans le secteur sensible de l'éducation, refonte des retraites,...), manifestations, conflits, puis en forme de désamorçage très politique de ces tensions exacerbées, l'ouverture des travaux des Etats Généraux de l'Outre Mer (EGOM). En effet, en février 2003, des « Assises des Libertés Locales » sont organisées à la Réunion, à l'initiative de l'Etat. Elles préfigurent assez bien les EGOM, car elles se tiennent dans une situation de tensions sociales fortes, marquées notamment par un appel à la « grève générale » (d'une intersyndicale puissante ³ : CGTR, CFTD, FSU et UNSA), le 10 février 2003. Les Assises ratissent très large et ressemblent fort à ce que seront les EGOM de 2009. Les ateliers doivent débattre de l'action sociale, du développement économique, de l'emploi et de la formation, de l'aménagement du territoire,... Tous ces thèmes d'ampleur seront évidemment remis sur la table lors des EGOM. Mais, ces ateliers ne suscitent que fort peu d'intérêt réel et encore moins de participation concrète de la part de la « société civile ». Elle a conscience qu'il s'agit là d'un habillage politique pour un dialogue parfaitement virtuel. Mais, le fait marquant et révélateur, la vraie réponse sociale de la Réunion est ailleurs que dans ces réflexions en circuit fermé : elle est dans les mobilisations et manifestations de rue qui sont organisées lors de la venue du Premier Ministre Raffarin qui vient clore ces Assises, le 22 février 2003. Ce jour-là, plus de dix mille personnes manifestent à Saint Denis. Il s'agit de la plus importante manifestation qui ait eu lieu depuis trente ans sur l'île et qui trouve d'ailleurs un véritable écho national par son ampleur. Elle marque le début d'un semestre de manifestations et de cortèges dans les grandes villes : « la Réunion aborde une période de turbulences et d'oppositions » (Combeau, 2007 : 66).

Figure 1. Les manifestations de 2003 à la Réunion



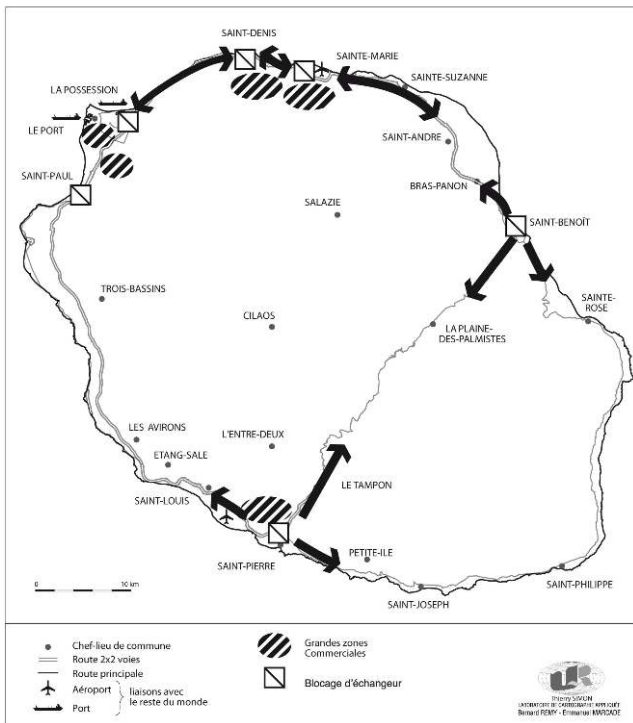
- 4 Cette période dessine surtout une première géographie des tensions exprimées dans les rues (cf. figure 1). On remarque que si Saint-Denis occupe logiquement une place centrale dans cet espace des conflits. Saint-Pierre n'étant pas en reste, une manifestation de 25 000 personnes y étant organisée le 23 avril. Saint-Paul et Saint-André accueillent aussi, en mai, des milliers de manifestants. La situation est d'ailleurs très préoccupante dans le secteur sensible de l'éducation où la grève bloque les cours pendant plusieurs semaines : le Rectorat (un lieu symbolique fort : l'investissement de l'Etat dans l'éducation étant central) est par ailleurs envahi et occupé... Le ministre Luc Ferry soulignera, avec une lucidité (étonnante ?), lors d'un congrès de parents d'élèves (celui de la PEEP) en France métropolitaine que la situation réunionnaise « est presque insurrectionnelle ». Il est vrai qu'une « insurrection » touchant un système éducatif distant de neuf mille kilomètres est à relativiser, dès lors qu'elle est vue de la rue de Grenelle... En juin, les manifestations se poursuivent, dont une au Tampon qui réunit encore environ dix mille personnes.

1.2. Les « transporteurs » en première ligne

- 5 Ces événements de 2003 dessinent donc un premier réseau des tensions exprimées qui mérite d'être évidemment d'être comparé à celui des crises et conflits les plus récents, ceux de 2008 et de 2009, de nature certainement différente mais d'expression comparable. Il n'est certainement pas anodin, qu'en 2008, les premières inquiétudes exprimées et les premières manifestations concrètes et sensibles de la crise récente aient été le fait des transporteurs : ils sont les précurseurs et annonceurs symboliques de la crise, car ils « tiennent » entre leurs mains une partie stratégique de la vie économique de l'île : la distribution des biens de consommation. Les transporteurs entament en effet, en novembre 2008, un conflit très significatif et parfaitement révélateur à bien des égards.

Leur activité est touchée de plein fouet par le surenchérissement brutal du coût des hydrocarbures qui entame brutalement leur marge bénéficiaire. Nombre d'entrepreneurs de transport, de taille moyenne notamment, dégagent en réalité depuis quelques années des profits parfois enviables, car l'activité de ce secteur ne souffre d'aucune autre concurrence réelle : la consommation accrue de l'île « tire » en permanence l'activité quasi monopolistique de ce secteur, dans lequel les investissements « défiscalisables », parfois inconsidérés, demeurent importants. En outre, les transporteurs se savent en position de force, dans les rapports qu'ils peuvent entretenir avec leurs interlocuteurs, notamment les représentants de l'Etat. Sans desserte régulièrement assurée des pôles de consommation - « stations service » (l'arrêt de leur approvisionnement équivaut à court terme à une embolie circulatoire), « hyper et supermarchés », l'île toute entière peut se retrouver très vite en position difficile. Si, de plus, une conjonction d'intérêts fédèrent la pression exercée par les transporteurs et celle que manquent rarement d'exercer les dockers de Port Réunion : la situation fragile et délicate peut rapidement devenir grave, voire franchement intenable.

Figure 2. Les blocages de 2009 à la Réunion



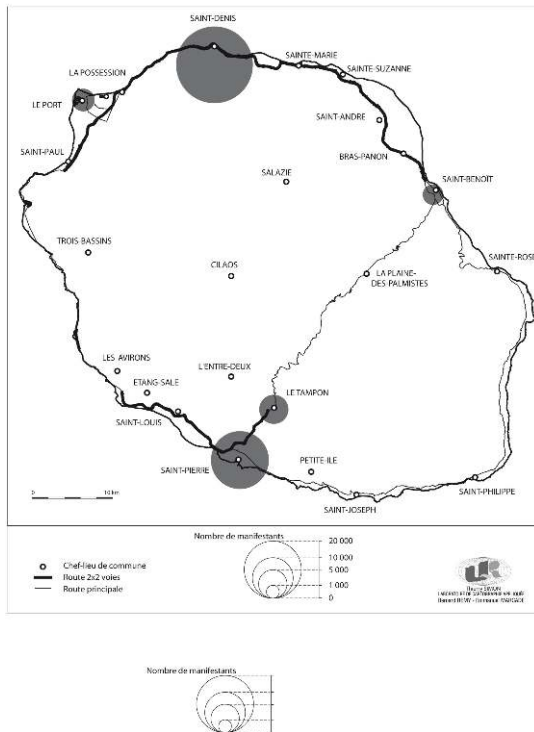
- 6 De fait, les transporteurs vont réussir en quelques jours, début novembre 2008, à opérer une véritable paralysie de l'île, avec la mise en place stratégiquement très organisée d'une dizaine de « barrages filtrants » à des endroits parfaitement névralgiques (cf. figure 2). Cette méthode est non seulement d'une efficacité redoutable, mais elle permet aussi aux transporteurs, surveillés de près par la gendarmerie, de bloquer la circulation de manière sélective : il n'y a pas, à juridiquement parler, d'entrave à la liberté de circulation, mais une gêne tellement forte que cela revient en fait au même. Lors de ce mouvement, deux nœuds de circulation font l'objet d'une action particulière : les échangeurs de Gillot (desserte de la zone aéroportuaire et des abords Est de Saint-Denis) et de La Possession

(desserte de la zone portuaire et des abords de l'Ouest de l'île, accès à la « route du littoral »). On perçoit très clairement ici, inscrits ponctuellement dans l'espace, une stratégie de tension particulière. Il s'agit d'entraver les flux de passagers (aéroport : l'un des deux liens avec l'extérieur), mais aussi et surtout les flux quotidiens et massifs d'automobilistes se rendant à Saint-Denis des régions résidentielles de l'Ouest (60 000 véhicules/jour) et de l'Est (30 000 véhicules/jour). Ce seul impact est considérable et met les transporteurs en position de force. Cette position est renforcée aussi par les multiples conséquences économiques d'ampleur croissante au fil des heures : le port étant bloqué, l'approvisionnement des marchés, super et hypermarchés devient rapidement insoluble et la pénurie s'installe, augmentant d'autant l'inquiétude générale. Les stations services constituent un réseau névralgique dans un espace où les déplacements automobiles sont devenus la règle quasi exclusive : les cuves non approvisionnées se vident et l'inquiétude s'accroît encore. Pire encore, l'activité agricole se trouve aussi très fortement entravée. Les élevages, dépendant des approvisionnements en alimentation pour les divers cheptels, sont en grande difficulté, tandis que les planteurs de canne, en pleine récolte et avec plus de 20 000 tonnes à transporter vers les usines, se considèrent « pris en otages » par les transporteurs. On mesure donc l'extrême fragilité de cet espace insulaire restreint, de son économie et même de sa société tout entière : le quotidien de l'île se trouve ainsi suspendu à des négociations sur la baisse de quelques centimes (vingt centimes finalement concédés à la mi-octobre) du prix du litre de gazole.

1.3. Vers une paralysie de l'île

- 7 Ces événements de novembre 2008 préfigurent ceux qui vont s'enchaîner au début de l'année 2009, pour culminer en mars. Alors que la crise antillaise est largement entamée et que le LKP (abrégié de Liyannaj Kont Pwofitasyon, signifiant en français « Collectif contre l'exploitation outrancière »), s'impose dans le paysage revendicatif, la Réunion semble, dans un premier temps, observer le déroulement de faits qui placent graduellement l'Outre-mer dans l'actualité nationale. Puis, fin février et début mars, un collectif se structure : le Collectif des Organisations Syndicales Politiques et Associatives de la Réunion (COSPAR), dans lequel des figures connues et actives du syndicalisme insulaire (CGTR, CFTD, UNSA) vont rapidement s'imposer. Le 2 mars, le COSPAR publie une plateforme de revendications assez largement inspirée par les échos issus de la crise antillaise : 62 revendications axées sur les problèmes d'emploi, de précarité, mais aussi sur les problèmes de consommation ou sur ceux du logement. Cette vaste plateforme tente de synthétiser les mécontentements et d'orienter les tensions vers l'Etat, c'est-à-dire géographiquement vers la Préfecture de Région, plutôt que vers l'institution régionale elle-même. Elle se trouve singulièrement placée à l'écart des tensions, alors qu'une large partie des problèmes posés est pourtant de son ressort. Cette stratégie univoque de la tension, là encore, s'inscrit très clairement dans l'espace, dès lors que des manifestations sont mises en place, à partir du 6 mars 2009 (figure 3).

Figure 3. Les manifestations de 2009 à la Réunion



- 8 Ce jour-là, à l'appel du COSPAR, 35 000 personnes sont dans les rues des grands centres urbains : Saint-Denis (17 000) et Saint-Pierre (8 000) notamment. Les manifestations suivent des itinéraires urbains habituels. À Saint-Denis, la manifestation s'achève sur le front de mer, devant l'hôtel préfectoral. L'accès à la route du littoral est bloqué durant une heure et demie, mais la dispersion des manifestants ne cause pas d'incidents majeurs. Quatre jours plus tard, la situation sera bien différente. La tension est certainement montée et la manifestation dionysienne du 6 mars a probablement réveillé quelques ardeurs. Alors que le nombre de manifestants est largement inférieur (5 000), arrivée à l'espace symbolique de toutes les exaspérations, devant la Préfecture, la manifestation s'achève dans la confusion et dégénère. Le blocage de la route – l'action provocatrice et sensible par excellence – permet d'engager une forme de « guérilla » urbaine, bien codifiée entre acteurs, entre quelques groupes mobiles de manifestants et les « forces de l'ordre », catharsis pour ces deux groupes qui s'affrontent, par projectiles, en se déplaçant graduellement vers le quartier de tous les fantasmes sécuritaires : Le Chaudron⁴. La nuit tombant alors, quelques individus (80 au maximum) vont s'attaquer au supermarché du quartier, puis à quelques autres commerces ou services alentours. Ceci suffit évidemment pour raviver des souvenirs plus douloureux : ceux de mars 1991. En effet, du 22 au 26 février 1991, des émeutes éclatèrent à Saint-Denis après la saisie de « Télé Freedom » (TV « libre », non autorisée, bravant le monopole audiovisuel d'alors) : des voitures furent brûlées, des magasins pillés et un drame se produisit dans l'un d'eux : un groupe de personnes fut bloqué par un rideau pare-feu automatique dans un magasin en flammes ; huit morts. Le 26 février 1991, l'évêque de la Réunion déclarait : « Les jeunes se sont attaqués de manière inconsciente mais réelle aux signes d'opulence fragile et étalée d'une civilisation dont ils se sentent plus ou moins exclus. Nous aurions tort de prendre à la légère ces événements qui invitent tous les responsables à travailler à une cohérence

réunionnaise pour sortir des contradictions internes. » Ces mots résonneraient-ils encore en 2009 ?

Quelques dix-huit années après ces événements marquants pour l'île, de compromissions diverses en renoncements politiques aussi variés que nombreux, on comprend le sentiment de « déjà vu » pour un quartier urbain qui résume toutes les contradictions de la situation insulaire. On pourrait en effet élargir le qualificatif habituel - « sensible »- accolé au Chaudron, à l'ensemble de l'île. Une île « sensible » : chômage, précarité généralisée, désespérance des jeunes, des femmes, violence quotidienne difficilement admise et vécue, issue « d'un désordre socio affectif profond » (Cambefort, 2008). Toutefois, ces déséquilibres persistants, s'exprimant de manière récurrente dans des schémas sociaux et spatiaux répliqués à distance, ne gommant pas et ne peuvent effacer les ressources propres à cette société insulaire imaginative, capable d'ajustements remarquables tout au long de son histoire et qui pourrait certainement innover dans des voies nouvelles de développement. On conçoit qu'on puisse peut encore largement en douter. En effet, les événements et crises de 2008 et 2009, vont finalement conduire à une nouvelle « reprise en main » de la situation, par des « superstructures » politiques, au plan régional comme national, d'abord soucieuses d'éviter les troubles et débordements divers : maintenir le couvercle sur le chaudron, en quelque sorte...

2. L'occultation des fondements de la crise

- 9 On ne peut oublier non plus que pour certains « encadrements » administratifs (Gourou, 1971) ou politiques locaux, peut-être emportés par l'enthousiasme (et le soulagement de ne plus être seuls en première ligne) lors de l'ouverture de ces EGOM (avril 2009), ces consultations et ces réflexions, avant même qu'elles ne prennent la moindre forme, revêtaient déjà un caractère quasiment historique. On entendit ainsi le préfet de Région, fort d'un bel optimisme, déclarer : « la Réunion est une terre de projets et non une terre de contraintes ». Le préfet Girod de Langlade quant à lui affirmait sans ambages que la question fondamentale, posée aux Réunionnais par ces EGOM, et donc à laquelle ces travaux devaient s'attacher à répondre, était tout simplement la suivante : « Que voulez-vous pour vous sentir dans la République ? »

2.1. La « place » de la Réunion

- 10 En 2009, que cette question puisse encore être posée, en ces termes, peut évidemment surprendre. Mais cette question, même formulée maladroitement, semble surtout très significative d'incompréhensions et de malentendus persistants. Elle nous situe surtout d'emblée, politiquement, le cœur même du problème. Un malaise institutionnel latent continuerait finalement à perdurer entre une « métropole », lointaine mais très présente, et une île australe perçue, y compris et surtout, on le constate ici, par des (hauts) fonctionnaires en charge de la gestion des affaires publiques ultramarines, comme une véritable « dépendance » ultrapériphérique à l'avenir en permanence incertain. On se situe finalement là sur le plan de l'analyse (géo) politique, mais surtout dans le domaine de la réflexion et de la prise éventuelle de décision en matière de développement. Le « cordon ombilical » avec la métropole est évidemment vital et doit être préservé, bon an mal an. Mais il apparaît, d'une certaine manière, toujours fragile et distendu. Rien n'y ferait donc, les mentalités resteraient-elles donc à ce point imperméable aux processus

historiques ? Même après des décennies de « départementalisation », et surtout après tous ces efforts concédés pour que l'île se pare de l'intégralité des attributs qui la rendent si « française » (l'application du Droit commun, l'organisation territoriale,...), on continuerait encore à se poser la question de sa place dans la République ? On perçoit aussi que tout le processus d'acculturation⁵, mis en œuvre avec application depuis des siècles, serait finalement resté fondamentalement vain. La « France de l'océan Indien » ne serait-elle en définitive qu'une véritable figure de rhétorique bien pratique, une très coûteuse construction factice, reposant sur une véritable politique schizophrénique ?

Dans un autre registre, celui de l'économie, on peut difficilement imaginer, ne serait-ce qu'un instant, que l'on se prenne à découvrir subitement, en 2009, les difficultés diverses et conjuguées - économiques, sociales - qui fondent la situation de crise présente. Un fait paraît certain : de manière presque systématique, les difficultés structurelles de la Réunion ont été au mieux minorées, souvent négligées, voire ignorées ou refoulées en arrière-plan, par la plupart des « encadrements » réunionnais en charge des affaires publiques qui préfèrent ponctuellement faire état d'améliorations conjoncturelles réelles ou à venir. À cet égard, la lecture des « bulletins de conjoncture économique », publiés trimestriellement par l'agence réunionnaise de l'IEDOM, sont édifiants. La « solidité » de la croissance économique réunionnaise y était encore, il y a peu, systématiquement mise en valeur.

Il existe aussi une expression « ritualisée » des difficultés structurelles : la notion, apparue somme toute récemment, « d'ultrapériphérie » qui s'applique à nombre d'espaces insulaires européens. Il s'agit bien d'une expression très synthétique, et donc bien commode, pour exprimer, de fait, la marginalisation spatiale, économique et sociale de ces espaces insulaires les plus éloignés de la péninsule européenne. Mais, dans ce concept, on ne distingue pas clairement ni la nature, ni la genèse et encore moins l'interaction des difficultés structurelles qui aboutissent finalement à la crise et aux conflits.

2.2. Les fondements géographiques de la crise

- 11 C'est donc en réalité sur un problème dont le fondement est très ancien, problème tellement délicat qu'il n'a évidemment jamais connu un début de solution, que repose l'essentiel des difficultés réunionnaises présentes. Il est assez significatif et révélateur que le regard des géographes sur cette situation ait été certainement le plus aigu et, à coup sûr, le moins complaisant. Car ces difficultés insulaires s'expriment et se lisent d'abord dans le territoire, c'est-à-dire dans la lecture et la compréhension d'un système complexe. Déjà, Pierre Gourou, examinant la situation réunionnaise à la fin des années cinquante et après une décennie de départementalisation, n'hésitait pas, lors d'une leçon donnée au Collège de France, à tout simplement déclarer : « Le proche avenir est terrifiant » (Gourou, 1971 : 13). Certes, la préoccupation d'alors était principalement celle de la forte croissance démographique et Pierre Gourou empruntait largement aussi aux analyses malthusiennes développées par Jean Defos du Rau (1960). Ce dernier, dans sa magistrale et fondatrice synthèse monographique, se démarquait largement des analyses souvent prévenantes et arrangeantes pour la « perle de l'océan Indien ». De manière incisive, il n'hésitait guère et ses mots, percutants et durs, résonnent étrangement dans la situation actuelle : « En réalité, la Réunion subit la loi des îles, et notamment des îles tropicales, et en possède les complexes. Son cas, plus ou moins modifié, se retrouve aux Antilles, aux Açores, en Océanie. Trop petite et trop pauvre pour être rentable, trop douce et trop belle

pour inciter au travail, trop peuplée pour ses possibilités économiques, trop lointaine, trop isolée pour justifier une mise en valeur à l'échelon national. » (Defos du Rau, 1960 : 661). La brutalité, voire l'incongruité partielle du propos⁶, ne peut atténuer la justesse d'un point de vue qui préfigure largement le concept même d'ultrapériphérie. Plus récemment, c'est également en géographe engagé que Wilfrid Bertile a fait un bilan analytique très complet des « problèmes réunionnais » (un « développement » ambigu, un « pouvoir politique timoré », un débat déjà tranché entre « être » et « avoir »...), proposant même une « thérapeutique de la responsabilité » (Bertile, 2006). Ces diverses analyses n'ont pas éludé les questions sociales et sociétales car dans ce domaine, ni l'angélisme, ni l'aveuglement ne sont certainement de mise.

- 12 À la Réunion perdurent donc une situation socio-économique très largement artificielle, fortement déséquilibrée et fondée sur une grande dépendance (dès les premiers temps de l'occupation permanente de l'île), un système économique pratiquement « non productif » et, depuis quelques décennies, un modèle social de plus en plus consumériste. Cette situation « régionale » devient évidemment intenable dans un contexte national et mondial lui-même dégradé et fragile. Les crises réunionnaises récentes ont eu le mérite essentiel de révéler largement une dichotomie fondamentale, un grand écart permanent, de plus en plus difficilement vécu par cette société insulaire. En effet, d'une part, l'île se trouve précipitée, depuis quelques années mais à grande vitesse, dans une frénésie consumériste, entretenue par des incitations permanentes: manifestations commerciales surabondantes, envahissement publicitaire, crédits à la consommation largement délivrés dans des conditions très peu sérieuses. D'autre part, cette société présente de très graves faiblesses structurelles, au premier rang desquelles il faut placer une situation de pauvreté monétaire récurrente et inquiétante. Si l'on considère le seuil de pauvreté national, fixé à un peu plus de 800 euros par mois (par « unité de consommation »), 52 % de la population réunionnaise vivrait en dessous de ce seuil (contre 13 % en France métropolitaine). Mais, le « seuil » retenu à la Réunion a été aménagé : il est de 473 euros, calculé sur « la distribution des niveaux de vie des Réunionnais » (Latchoumanin et al., 2009), ce qui permet finalement d'afficher un pourcentage (« acceptable » politiquement ?) de 17 % de la population vivant sous ce seuil de pauvreté.

2.3. La réalité de la misère

- 13 La réalité est toutefois bien plus brutale que les chiffres et les manipulations statistiques : la pauvreté monétaire et la misère sociale qu'elle génère (violences diverses - et parfois extrêmes - dans le cadre familial, alcoolisme ravageur, délinquance,...) sont malheureusement le lot commun de nombre de familles, de jeunes ou de femmes isolées, comme par ailleurs dans d'autres espaces en marge de la métropole. Trois pôles de la pauvreté peuvent être assez clairement identifiés. Ils sont urbains : Le Port au Nord, Saint-Louis dans l'Ouest, Saint-Benoît dans l'Est. Ce triptyque urbain est caractérisé par un nombre plus élevé qu'ailleurs de familles monoparentales, ainsi que par un nombre moyen d'enfants par famille également plus élevé, mais aussi par une proportion très forte de chômeurs⁷ (plus de 55 % de taux de chômage à Saint-Louis,...), de personnes travaillant de manière précaire ou à temps (très) partiel. Dans ces conditions, les prestations versées à ces personnes par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) deviennent vitale : elles « constituent les deux tiers des revenus des foyers allocataires de bas revenus. Sans les allocations de la CAF, 75 000 Réunionnais n'auraient aucune

ressource financière... »⁸ (Lorigny, 2009). On mesure ainsi un peu mieux cet écart, de plus en plus perçu comme insupportable ou/et explosif. Cet écart grandissant est produit par le modèle de développement consumériste qui continue à structurer fortement la vie de l'île. Un modèle qui, par ailleurs, s'impose de plus en plus dans les paysages des périphéries urbaines (Simon, 2007), comme, plus insidieusement, dans les esprits. Les conditions réelles de vie marginalisent très fortement des pans entiers de la société : dans certains quartiers urbains, mais aussi dans des « écarts » ruraux des « Hauts », la misère est durablement installée. Ainsi, dans l'Ouest, à la Ravine Daniel, 2500 habitants à 800 mètres d'altitude, surplombant le très convoité littoral balnéaire : « dans les Hauts de Saint-Paul, l'un des écarts les plus défavorisés de l'île. Aucun équipement public, aucune distraction, des foyers sans eau ni électricité, 73 % de chômage... Comme si le temps s'était arrêté il y a 50 ans » (Boyer, 2009). Ces dures réalités, ancrées dans le territoire, demeurent encore au mieux minorées, au pire ignorées.

3. Le territoire insulaire : ignoré ou réhabilité par la crise ?

- 14 Face à l'urgence d'une crise qui a fait resurgir au grand jour et en vrac tous les types d'interrogations sur le devenir insulaire, fin avril 2009, la Réunion s'est engagée dans le processus des EGOM. Cette démarche a été en fait décidée mi-février par N. Sarkozy lui-même, au cœur de la crise ultramarine : avec pour objectif principal de désamorcer cette crise qui, visiblement, commençait à trop intéresser les médias nationaux. Après des semaines de conflits latents, puis ouverts et parfois même radicaux, le slogan d'ouverture de ces EGOM à la Réunion, devant « plus de deux cents personnes », laisse quelque peu pantois : « Le sens de l'histoire s'acquiert en participant »...⁹. Selon un schéma pré-établi, huit thèmes ont été retenus, dont la recherche des moyens permettant d'aboutir à « une plus grande autonomie économique des collectivités d'outre-mer », passant par plus de production locale et moins d'importations. La « formation des prix », les circuits de distribution et le pouvoir d'achat, à l'origine des crises sociales en Guadeloupe, en Martinique, comme à la Réunion, sont également à l'ordre du jour. Un autre sujet est également très attendu : celui de la fameuse « gouvernance », qui pourrait conduire à des « évolutions institutionnelles » dans les collectivités d'outre-mer. Les questions de la formation professionnelle, de l'égalité des chances, ou encore de l'insertion des jeunes sont aussi au programme, de même que « l'identité, la culture et la mémoire ».

3.1. Refonder la réflexion sur le développement ?

- 15 Il s'agit donc, a priori, d'une réflexion ambitieuse et de grande ampleur. On comprend d'autant plus mal qu'il faille la mener dans des délais aussi contraints, à marche forcée en quelque sorte, la synthèse devant être présentée en juillet 2009. Il est également remarquable de noter de que sur les huit thématiques retenues, seules deux d'entre elles impliquent une véritable réflexion de fond sur le développement et sur le territoire, cette notion fondamentale n'apparaissant d'ailleurs pas clairement mais au travers des formulations cosmétiques rituelles : des « projets structurants », ou des « conditions du développement », une fois qualifié d'« endogène », une autre fois de « durable » ou bien « d'humain ».
- Toutefois, très vite, la vacuité de la plupart des travaux conduits par des « ateliers »

étiques se fait jour. Ils produisent, dans un premier temps, un inventaire « à la Prévert » où tout un chacun y va de sa lubie, ou les banalités côtoient les évidences, dans une manière de catharsis. Mais, la réflexion va devoir être rapidement recadrée. Elle va alors progressivement, mais fermement, se réorienter vers une problématique centrale, axée sur le territoire. En effet, la synthèse générale de ces travaux, conduits tous azimuts, va être finalement « pilotée » par le Vice-président de la Région lui-même, en charge, notamment, de l'aménagement du territoire : une véritable OPA des instances régionales sur le processus. Une OPA qui arrange finalement tout le monde, car la Région dispose en « stock » de projets qui ne demandent qu'à s'habiller aussi des oripeaux de ces providentiels EGOM ... Il s'agit donc là d'une très efficace et systématique reprise en main, par « l'encadrement » local le plus puissant, d'un processus exogène visant évidemment à (re)valider et à (re)légitimer la plupart des grands projets initiés et portés par le Conseil régional.

3.2. Un processus qui tourne à vide

- 16 Cette miraculeuse reprise en main du processus n'affranchit pas pour autant ces EGOM de certaines faiblesses, prévisibles mais néanmoins regrettables. Chaque atelier va en effet faire et refaire indéfiniment des constats déjà dressés de longue date. Il en découle à nouveau un sentiment réel de ressassement permanent, d'impuissance à se démarquer de schémas bien connus et largement décrits. Le diagnostic de la crise tel qu'il est dressé lors de ces travaux cathartiques ajoute en permanence à la confusion. En effet, les travaux mêlent inextricablement des considérations objectives (les données quantitatives, nombreuses et de qualité, recueillies par l'INSEE notamment) et les éléments d'ordre psychologique relatifs à la perception de la crise (qui est autant une crise morale, qu'économique et sociale), du « niveau de vie », des difficultés et des priorités à établir pour sortir collectivement le territoire de l'impasse. La synthèse des EGOM (supra) ne permet pas de réellement y voir plus clair dans ces entrelacements permanents.

3.3. Vers un recentrage sur le territoire

- 17 Cet état de fait est, par ailleurs, en lui-même, révélateur de la crise. Dans une certaine forme de fuite en avant, les encadrements administratifs ou politiques, aidés de leurs relais médiatiques, procèdent - involontairement ou non - à l'entretien systématique d'une confusion permanente, par l'usage d'informations partielles et de désinformations récurrentes. C'est le lacs inextricable de ces informations et de ces désinformations sur la situation réelle de l'île qui tiendrait finalement lieu de débat, le jeu subtil et mis en scène des alliances et des mésalliances de circonstance (régulièrement scénarisé entre « Etat » et « Région » par exemple) donnant l'illusion d'une confrontation de visions. Le point de vue d'un anthropologue sur ces questions est éclairant : « Notre société réunionnaise actuelle n'a pas la culture du débat contradictoire, ni des courants d'opinions capables de faire valoir des points de vue différents et d'opposer des visions de l'homme, et de l'homme en société. Les médias eux-mêmes semblent y avoir renoncé » (Nicaise, 2009). Cette vacuité aura donc permis à certains de procéder à un très efficace recentrage, tout en prenant en compte certains des aspects abordés et débattus en ateliers : répondre « à l'urgence sociale » (avec les deux problèmes centraux : de l'emploi¹⁰ et du logement¹¹ notamment), assurer la cohésion sociale et culturelle, (re)situer l'île dans son environnement india-océanique et dans un cadre institutionnel français politiquement

clarifié et conforté ... Mais, c'est en réalité le « recentrage sur le territoire » qui s'avère le plus fructueux car il touche aux fondamentaux de la crise : les choix très concrets qui se posent pour assurer le développement d'un espace insulaire contraint. Les thématiques abordées dans ce cadre de réflexion ont été assez efficacement balayées : c'est là un apport fondamental de ces EGOM. Les questions très complexes liées à la gestion du foncier (étalement urbain et préservation de terres agricoles de qualité), aux déplacements intra insulaires, aux ressources dont la gestion devient stratégique (eau, richesse biologique terrestre et marine) ont été abordées de manière synthétique et non pas segmentée, comme c'était le cas précédemment. Par le biais de cette démarche, il a donc été permis de mieux constater l'empilement des dispositifs réglementaires et juridiques (dont l'efficacité opérationnelle est régulièrement remise en cause : par exemple le SAR et autres PLU), des « outils » nouveaux (PRERURE, GERRI et autres DBE,...) et de la myriade de « projets »¹² thématiques aux acronymes aussi variés qu'inventifs (DEFI, POC POC, AREPA,...). Les EGOM ont donc eu le mérite, sinon le courage, de faire mention de toute cette batterie institutionnelle. Ils permettent de mieux comprendre que l'articulation, comme la cohérence, de ces dispositifs sont encore loin d'être assurées (les EGOM vont d'ailleurs jusqu'à lucidement signaler la faiblesse de la « gouvernance territoriale »), comme nous l'avions déjà en partie mentionné auparavant, par ailleurs, (Simon, 2008).

Concernant le développement territorial, il existe donc une sorte de « trop-plein » institutionnel, issu de l'habituelle stratification, par essence stérile, de dispositifs et de projets. Mais, en regard, la vision stratégique demeure très confuse et imprécise. Ainsi, d'aucuns prônent la solution des grands projets « structurants »¹³, tandis que d'autres préconisent la mise en œuvre d'une « nouvelle économie » à fondement rural¹⁴. Il n'existe en réalité aucun consensus clair et cohérent sur une vision prospective du territoire insulaire et ces EGOM n'ont pas permis de dégager cette indispensable vision solide et partagée. On continue donc à naviguer à vue et à cheminer de mirages en illusions. En particulier, ces EGOM n'auront pas permis de dissiper cette illusion d'une île qui serait exemplaire pour le reste du monde¹⁵. Cette vision idéale, autant qu'idéale et qui fait de la Réunion l'espace insulaire utopique par essence, est très largement partagée, toutes sensibilités confondues : récemment un cadre du MEDEF, dans une « tribune libre » n'a pas hésité un instant à s'inscrire très fortement dans cette voie¹⁶.

Conclusion

- 18 Il semblerait donc que plutôt que s'attacher à clarifier les choix et à trancher, on préfère persister à entretenir - notamment à travers ces EGOM - de fictives illusions collectives, pour le moins irréalistes et démagogiques. Car en matière de territoire, il est vrai que les choix peuvent être difficiles à prendre et encore plus difficiles à assurer au plan politique. En effet, le modèle consumériste actuel et sa kyrielle de conséquences désastreuses et irréversibles pour le territoire (consommation foncière non gérée par exemple) est, à court terme, politiquement le plus confortable. En effet, il permet de continuer à préserver de puissants et solides intérêts pour quelques-uns, tout en donnant l'illusion d'un certain « confort » individuel au plus grand nombre, voire d'une certaine prospérité pour certains, en réalité seulement apparente, même si c'est souvent au prix de recours massifs à de redoutables crédits et d'une fuite en avant collective¹⁷. Rien ne se trouve réglé, rien n'a été tranché : l'illusion collective perdure quant au devenir concret du

territoire, les choix sont encore indéfiniment repoussés par les rêves.

Dans un contexte général de doute et de crise au plan mondial et national, l'île de la Réunion a connu ces derniers mois des mouvements sociaux multiples et divers, d'ampleur et d'intensité très variables. Ils furent parfois instrumentalisés par des encadrements politiques, toujours prompts à la récupération. Ces encadrements furent pourtant largement remis en cause, voire discrédités du fait de leur incapacité tant à comprendre ces mouvements à court terme, qu'à agir sur le long terme pour trouver des solutions durables et solides aux problèmes posés. Ces mouvements sociaux récents sont en effet les témoignages révélateurs des profondes fragilités structurelles de l'île, économiques et sociétales, identifiées et connues de longue date. Ces fragilités s'aggravent tandis que l'on observe une permanente fuite en avant des encadrements, souvent sclérosés, dans des pseudos stratégies de développement largement incantatoires: le verbe, toujours abondant, laisse parfois percer l'inquiétude sur l'avenir, mais voudrait quand même pouvoir continuer à rassurer, avec d'éternelles promesses de lendemains toujours meilleurs. Il semble exister en fait une sorte de sidération permanente et de vertige face à la situation de l'île. Les mouvements liés à la crise sont en réalité la matérialisation de cette impuissance. Une impuissance qui se traduit par l'intensification et le déplacement des interrogations et protestations naissant dans une société qui se questionne sur elle-même. A. de Tocqueville parlait ainsi de «l'inquiète activité» à laquelle les sociétés démocratiques seraient condamnées. C. Lefort insistera lui, bien plus tard, sur le «questionnement interminable» qui a lieu dans les sociétés où les «repères de la certitude» ont été brisés. C'est dans cette situation que se trouve bien le microcosme insulaire réunionnais, sans que de satisfaisantes, solides et raisonnables perspectives de développement aient concrètement été ouvertes.

BIBLIOGRAPHIE

Bertile, W. (2006). *La Réunion, département français d'outre-mer, région européenne ultra-périphérique*, Saint-Denis, Océan Editions, 2 vol., 908 p.

Boyer, V. (2009). « Ravine Daniel, quartier la misère », *Journal de l'île de La Réunion*, 25 juillet : 22-23.

Cambefort, J.P. (2008). « L'héritage de la violence à La Réunion », in C. Ghasarian (dir.), *Anthropologies de La Réunion*, Paris, Editions des archives contemporaines.

Combeau, Y. (2007). *L'île de La Réunion pendant le quinquennat 2002-2007*, Saint-Denis, Océan Editions.

Defos du Rau, J. (1960). *L'île de la Réunion. Etude de géographie humaine*, Bordeaux, Institut de géographie.

Ghasarian, C. (2002). « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », *Outre-mers : statuts, cultures, devenirs*, 4 : 663-676.

Gourou, P. (1971). *Leçons de géographie tropicale*, La Haye, Mouton & Co.

Latchoumanin, V., Parain C. (2009). « Pauvreté monétaire : plus de pauvres en 2006 qu'en 2001 », *Economie de la Réunion*, 134 : 13.

Lorigny, B. (2009). « Les allocations de la CAD : de quoi survivre pour les plus pauvres », *Economie de la Réunion*, 134 : 20-23.

Nicaise, S. (2009). « La sainte alliance des états généraux », *Journal de l'Île de La Réunion*, 8 août : 2.

Région Réunion (2008). « Demain, La Réunion », *Ma région et moi*, juin, p. 23.

Simon, T. (2007). « Espaces et paysages littoraux réunionnais : formation et représentations, enjeux et dynamiques », *Travaux et Documents*, 32 : 108-130.

Simon, T. (2008). « Une île en mutation. Infrastructures, aménagement et développement à La Réunion », *Echogéo*, n°7, URL: <<http://echogeo.revues.org/index8003.html>>.

NOTES

1. Le Quotidien (supplément du 11 septembre 2009). Synthèse des Etats Généraux de l'Outre-mer, 29 avril-30 juillet 2009. Les Réunionnais s'expriment. La Réunion « Terre de projets ». 79 p.
2. On se souviendra de la remarque caustique, généralement attribuée à Georges Clémenceau, sur le Brésil : « Un pays d'avenir et qui le restera longtemps ». Il ne faudrait surtout pas que La Réunion demeure « Une Terre de projets », une île de l'utopie permanente et des chimères, un espace insulaire aux perpétuelles espérances déçues : http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr/sites/default/files/carnet_de%20route_egom.pdf
3. Dont les « leaders » vont constituer, cinq ans plus tard, le noyau dur du COSPAR (infra).
4. Ce toponyme n'est pas lié à un quelconque incendie social qui consumerait en permanence ce quartier de Saint-Denis – très calme et avenant comparé à nombre de périphéries urbaines françaises –, mais au seul fait qu'avant la progression urbaine, une usine sucrière y fut équipée pour la première fois dans l'île de machines à vapeur et d'un chaudron de capacité inégalée.
5. Défini comme : « l'imposition (ou la volonté d'imposition) d'un modèle socio-culturel spécifique sur des populations animées par d'autres références culturelles », (Ghasarian, 2002 : 664)
6. À replacer dans un contexte antérieur d'un demi-siècle...
7. La Réunion détient statistiquement de préoccupants records français et européens en la matière : plus du quart de la population active touchée par le chômage, une progression inquiétante et révélatrice de plus de 16 % sur la seule année 2008 (moins de 5 % en Guadeloupe, un peu plus de 6 % à La Martinique), un très fort taux de chômage chez les jeunes (plus de 50 %)...
8. Souligné par T. Simon.
9. Plaquette de présentation des EGOM : « Participez à un événement durable : les Etats Généraux de l'outre-mer ».
10. Il conviendrait ainsi de « créer 160 000 emplois d'ici 30 ans », in : Synthèse des Etats Généraux de l'Outre-mer (supra), p.8
11. « Faire face à la demande de 30 000 logements sociaux » in Synthèse des Etats Généraux de l'Outre-mer (supra), p.8
12. En 2007, l'Etat et la Région ont déjà formalisé un accord, un « contrat de projets » (2007-2013) : projets au nombre de dix, allant du développement des « infrastructures de transport » à la structuration de la « filière touristique ».
13. Notamment en mettant en œuvre, dans tous les domaines, les inévitables « Plans Marshall » (une sorte d'usage fétichiste du verbe) : pour le logement social, pour l'emploi, ...

14. Sans pour autant que se dégagent des options claires : préservation de l'économie cannière par une « économie de la biomasse », reconversions en faveur de productions pour satisfaire le marché local,...

15. « La Réunion est un petit laboratoire du monde » selon Paul Vergès (2008), « Une ère nouvelle dans l'histoire de l'Humanité » : in : Demain, La Réunion, numéro spécial de « Ma région et moi », juin 2008, p. 3. (Editorial)

16. La Réunion, « Île Verte en 2030 » : un « lieu universitaire référent dans le monde » (on se prend à y croire !), un « lieu touristique dans le top 5 des destinations tropicales » (le chemin est encore long pour y parvenir).

17. Une excellente illustration récente de ceci a été donnée lors de l'inauguration de la « route des tamarins » : la démesure de l'infrastructure a d'abord profité à quelques grands groupes de BTP, a conforté un modèle de développement et de déplacement contestable, mais a entretenu aussi - même brièvement - une certaine fierté collective, dont les encadrements politiques espèrent évidemment bénéficier en retour.

RÉSUMÉS

Cette étude s'attache à rendre compte des difficultés auxquelles l'île de La Réunion est confrontée de longue date et qui ne trouvent, jusqu'à présent, aucune issue satisfaisante en termes de développement. De crises en conflits, récurrents dans leurs formes comme dans leurs schémas spatiaux, La Réunion demeure enfermée dans des impasses multiples, économiques et sociétales. Aucune issue réelle ne se dessine : la confusion des responsabilités perdure et permet à des schémas éculés, présentés comme des innovations, de se reproduire sans fin.

This study aims to realize the difficulties that the island of Reunion is facing a long time and without satisfactory outcome in terms of development. Crises to conflicts, recurring forms, as in their spatial patterns, Reunion remains locked in an impasse multiple, economic and societal. No actual outcome does is emerging: the responsibilities confusion continues and allows worn patterns, presented as innovations, reproduced endlessly.

INDEX

Keywords : Reunion island, social crisis, territory, development, project

Index géographique : Réunion

Mots-clés : île de la Réunion, crise sociale, territoire, développement, projet

AUTEUR

THIERRY SIMON

Maître de conférences HDR en géographie ; Université de La Réunion, CREGUR ;
thierry.simon@univ-reunion.fr